

Programme

Module Complémentaire SSIAP 3

PRV2 - BP - AP2
Attestation du ministre

de formation

PROGRAMME CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 2 MAI 2005 MODIFIÉ

Public concerné

Personne titulaire du PRV2 et adjudant 1an au minimum ou du brevet de prévention ou d'une attestation du ministre, souhaitant exercer la fonction de Chef de service de Sécurité Incendie dans les Établissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur.

Effectif maximum

15 stagiaires par session de recyclage.

Pré-requis

Être titulaire du SST ou PSE1 en cours de validité (moins de 1an) ou AFPS ou PSC1 en cours de validité (moins de 2 ans)
Être en possession des diplômes qui vous donnent accès à cette formation (Adjudant pendant 1an + PRV2, ou AP2, ou Brevet de prévention, ou attestation du ministre en charge de la sécurité civile.

Durée

35h soit 5 journées de 7h.

Objectifs

Maintien des connaissances et obligations.

Validation

Présence à l'ensemble des séquences programmées à la remise à niveau.
Délivrance d'un diplôme de qualification SSIAP3 par équivalence.
(Titre homologué par le Ministère de l'Intérieur et délivré par IESC Formation.)

Référentiel pédagogique

1 - LA SÉCURITÉ INCENDIE ET LES BÂTIMENTS

7h

Séquence 1 : Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant.

2 - GESTION DES RISQUES

12h

Séquence 1 : Réalisation des travaux de sécurité

Séquence 2 : Documents administratifs

3 - LE MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

8h

Séquence 1 : Code du travail applicable aux salariés.

Séquence 2 : Notions de droit civil et pénal

4 - LE BUDGET DU SERVICE SÉCURITÉ

8h

Séquence 1 : La réalisation des budgets

Séquence 2 : Fonction achat

Séquence 3 : Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité.

